

TRAVAIL DÉCENT – VUE D'ENSEMBLE

Le travail décent consiste en une approche globale pour établir un milieu de travail équitable, stable et productif. Les pratiques entourant le travail décent améliorent la qualité de vie des employés tout en permettant aux organisations d'atteindre des résultats plus tangibles et significatifs.¹ Le secteur sans but lucratif peut servir d'exemple en matière de travail décent en améliorant les conditions de travail de ses employés, les relations et l'environnement de travail, de même que le rendement organisationnel et l'efficacité du secteur.

Le travail décent dans le secteur sans but lucratif englobe entre autres les éléments suivants :

- des possibilités d'emploi;
- une rémunération équitable;
- l'assurance-maladie et les prestations de retraite;
- des emplois stables;
- des possibilités de développement personnel et de promotions;
- l'égalité des droits en milieu de travail;
- la culture et le leadership (une culture de travail inclusive et des leaders efficaces).

Le rapport *Change Work* a mis en lumière la réalité du travail précaire, l'accès limité aux avantages sociaux et aux régimes de retraite, l'insuffisance des investissements en formation et en perfectionnement et la rémunération non compétitive qui ont cours au sein du secteur sans but lucratif en Ontario. Beaucoup d'organismes sans but lucratif se concentrent essentiellement sur les services qu'elles fournissent à leur communauté et oublient souvent le rôle qu'elles peuvent jouer comme *employeurs* pour voir à la santé interne de leur organisation. Les organismes peinent à déployer des pratiques de travail décent en plus de devoir respecter les exigences associées à leurs programmes et équilibrer leurs budgets, le tout dans un environnement où les ressources sont déjà limitées.

En donnant l'exemple de bonnes conditions de travail et politiques sociales en plus d'autres aspects du travail décent, **le secteur sans but lucratif peut montrer la voie** vers des environnements accueillants pour les employés et contribuer, au sens plus large, à bâtir un secteur prospère et efficace. La bonne santé du secteur sans but lucratif en tant qu'employeur a une incidence directe sur l'efficacité des organisations et leur capacité à remplir leurs objectifs, missions et mandats.

1. La campagne de travail décent est une initiative établie par l'Organisation internationale du Travail (OIT).

FAITS MARQUANTS : TRAVAILLER DANS LE SECTEUR

Travail à temps partiel et sous contrat

Seulement la moitié des employés occupent des emplois permanents à temps plein.

Petites organisations

Plus de la moitié des organismes qui comptent des équipes rémunérées regroupent moins de cinq employés.

Employeur important

Environ un million de personnes sont employées dans le secteur, soit 14 % de la population active de l'Ontario.

ONN défend le travail décent dans le secteur. Ses efforts récents comportent les actions suivantes :

- Introduire le mouvement de travail décent dans les organismes sans but lucratif, auprès de la haute direction et des conseils d'administration dans les sous-secteurs et régions en Ontario.
- Promouvoir le concept de travail décent et influencer les acteurs politiques par le biais de notre travail et de la sensibilisation au projet de loi 148, Loi pour l'équité en milieu de travail et pour de meilleurs emplois.
- Attirer l'attention sur l'importance des régimes de retraite pour la main-d'œuvre du secteur. Notre document d'analyse *Roadmap for a nonprofit sector pension plan* met de l'avant des recommandations pour la création d'un régime de retraite pour le secteur sans but lucratif. Notre groupe de travail s'affaire à déployer ce plan.
- Soutenir le Toronto Nonprofit Network dans la création conjointe d'une nouvelle politique-cadre pour l'ensemble de l'administration municipale pour guider l'appui de la ville au secteur. Le document *For Public Benefit* reconnaît la contribution du secteur sans but lucratif à l'économie de Toronto et pointe comme objectif principal le soutien à des pratiques de travail décent.
- Mise sur pied du projet « Travail décent pour les femmes » afin d'explorer davantage les enjeux et les barrières qu'elles rencontrent dans le secteur sans but lucratif et élaborer des solutions pour surmonter ces problèmes.
- Élaborer des ressources et outils pour le travail décent dans le secteur, dont des pratiques encourageantes de travail décent, une charte du travail décent et une liste de contrôle pour aider les organismes à intégrer le travail décent.

Dans les prochaines années, nous continuerons de travailler à :

- **Influer sur les politiques publiques** : analyser la législation sous l'angle du travail décent et mettre de l'avant les avantages du travail décent auprès du gouvernement, des bailleurs de fonds et des organismes sans but lucratif.
- **Influencer les décideurs** : réunir bailleurs de fonds et conseils d'administration pour aborder et circonscrire leur rôle dans le soutien au travail décent.
- **Agir en partenariat avec les leaders et les associations du secteur** : évaluer en profondeur les avantages et les enjeux de l'implantation du travail décent dans différents sous-secteurs du secteur sans but lucratif.
- **Créer un régime de retraite pour notre main-d'œuvre** : faciliter l'accès de divers groupes de travailleurs du secteur sans but lucratif à un régime abordable qui leur fournira la sécurité du revenu à la retraite.
- **Étendre le réseau** : accroître notre réseau de champions et de défenseurs du travail décent et les inviter à présenter le concept et à aider le secteur en l'éduquant à ce sujet.
- **Accentuer la nécessité du travail décent** : partager les apprentissages issus du déploiement du travail décent et mettre l'accent sur les meilleures pratiques, ressources et modèles à l'intérieur et à l'extérieur du secteur sans but lucratif.

Nous sommes reconnaissants à notre partenaire, l'Atkinson Foundation, pour son soutien au projet de travail décent.

Engagez-vous

Notre site Web regroupe plusieurs ressources (en anglais) : <http://theonnc.ca/our-work/our-people/decent-work/>.

Monina Febria, chargée de projet, travail décent : monina@theonnc.ca

Ontario Nonprofit Network

300-2 St Clair Est, Toronto, ON M4T 2T5 | www.theonn.ca | 416 642 5786 | info@theonnc.ca

Avril 2018